



**Ministère de la Justice**  
**Monsieur Dupond-Moretti**  
**Garde des Sceaux**  
13, Place Vendôme  
75001 PARIS

Lannilis, le 1<sup>er</sup> février 2023

NADEGE HAVET

Objet : Projet immobilier du Tribunal de Brest  
Réf : Circo\_26\_2023

Contact : Grégory BRETON [g.breton@clb.senat.fr](mailto:g.breton@clb.senat.fr) / 06 74 03 89 43

*SENATRICE DU  
FINISTERE*

Monsieur le Ministre,

Le vendredi 27 janvier se tenait, à Brest, l'audience solennelle du Tribunal Judiciaire. Lors de cette audience, nous avons été interpellés par le Président, le Procureur et la Directrice du Greffe du tribunal de Brest au sujet du projet de déploiement d'une partie des services rattachés audit tribunal sur le site situé au 1, rue Parmentier de Brest.

Les installations actuelles, mises à dispositions des agents sont complètement saturées, et impactent négativement le quotidien du service et plus généralement de leur mission de service public.

Le tribunal judiciaire de Brest est, pour information, implanté sur deux sites dans la ville de Brest :

- Un site principal situé 32 rue de Denver
- Un site annexe dit du « Quai Ouest » situé 150 rue Hemingway

1 – Le site de la rue de Denver

Le site de la rue de Denver est constitué d'un bâtiment unique de quatre étages construit en 1954. Il regroupe la quasi-totalité des services du tribunal judiciaire. Ce bâtiment se compose d'une salle de pas-perdus, de salles d'audience, d'un espace d'accueil (SAUJ), de bureaux, d'une salle de réunion, d'espaces d'attente et de geôles. La superficie totale de ce bâtiment est de 2087.93 m<sup>2</sup> (SUB).

L'évolution des effectifs sur plusieurs décennies a abouti à la saturation du bâtiment. Au 31 janvier 2023, le bâtiment accueille ainsi 103 personnes et l'architecture du bâtiment n'offre plus la moindre possibilité de modularité des espaces disponibles. La

**Nadège HAVET**, Sénatrice du Finistère.  
Tél : 02 98 38 50 89 // @ : n.havet@senat.fr // nadegehavet.bzh

*1, PLACE DE LA GARE,  
29870 LANNILIS*



juridiction fait continuellement face à des difficultés dès lors qu'il s'agit d'installer un agent même à titre temporaire comme c'est le cas pour les agents vacataires contractuels.

## 2 – Le site du Quai Ouest

Dernier siège de l'ancien tribunal d'instance de Brest, le bâtiment du quai Ouest, propriété de l'État, accueille les services du pôle social du tribunal judiciaire ainsi que le Conseil des prud'hommes de Brest. Il accueille également les services et le greffe du tribunal de commerce.

Il s'agit d'un bâtiment de trois étages d'une superficie totale de 1388.25 M<sup>2</sup> utiles, 1036,93 M<sup>2</sup> en ôtant le tribunal de commerce. Il est composé d'une salle d'audience, de bureaux et d'espaces d'attente. Ce site au sein duquel travaillent 21 personnes a également atteint les limites de sa capacité d'accueil. Il est situé à environ 1,5 km du site de la rue de Denver.

## 3 – Un déploiement partiel vers le site de la Rue Parmentier

Le bâtiment, propriété actuelle du Conseil Départemental du Finistère et situé à seulement 130 mètres du site Denver, et dispose d'une superficie utile de 1352 m<sup>2</sup>. Il représente une opportunité foncière unique pour le Tribunal de Brest ; le Département du Finistère étant vendeur de ce bâtiment. Le département immobilier de la Cour d'Appel de Rennes a ainsi commandé à la société de maîtrise d'œuvre "Sobretec" une étude de faisabilité relative à la possibilité de déployer une partie de l'activité du Tribunal sur le site de la rue Parmentier. Les résultats du premier rapport concluent d'ores et déjà à la possibilité pour ce site de recevoir le pôle de l'environnement. Un second rapport portant sur la possibilité d'occuper l'ensemble du bâtiment mis en vente par le conseil départemental est en cours de réalisation.

L'affectation éventuelle de ce bâtiment aux services judiciaires de Brest pourrait consister en deux aspects :

- Le désengorgement du bâtiment de la rue de Denver (3-1)
- Le rapprochement des services installés au Quai Ouest (en fonction des résultats du second rapport de la Sobretec) ou le dégorgement du site Quai Ouest (3-2) :

### 3-1 Le désengorgement du site de la rue de Denver

L'évolution prévisible des effectifs du tribunal judiciaire en lien, notamment, avec la massification des contentieux civils et pénaux et avec les compétences nouvelles qui lui sont désormais dévolues (PRE) justifie que soit envisagée la délocalisation de certains services afin de retrouver des possibilités d'accueil acceptables. Parmi les hypothèses d'utilisation du bâtiment de la rue Parmentier, l'installation du tribunal pour enfant dans ce bâtiment est envisagée. Ce service qui bénéficie d'une relative autonomie fonctionnelle est installé dans des locaux situés au sous-sol du bâtiment de la rue de Denver. Ses conditions de sécurité sont régulièrement interrogées en raison



de sa localisation et des publics accueillis. D'autres services actuellement en plein développement, dans le cadre du "tout numérique" impulsé par le Gouvernement, pourraient utilement s'y installer également (service numérisation, bureau dédié au BPN ...).

### 3-2 L'éventuel rapprochement des services

Le site de Denver se situe à 150 mètres du site de la rue Parmentier. Cette proximité offrirait également la possibilité d'un regroupement des deux implantations judiciaires de Brest en rapatriant les services installés sur le Quai Ouest.

En outre, le bureau de maîtrise d'œuvre Sobretec doit prochainement préciser si en tenant compte de la capacité du nouveau site, les locaux du Quai Ouest pourraient être libérés et les services qui l'occupent être transférés dans le bâtiment de la rue Parmentier. Dans l'optique où le rapprochement des services de l'Annexe Quai ouest ne serait pas rendu possible, le Tribunal dispose d'ores et déjà de plusieurs autres suggestions de délocalisation des services actuellement implantés rue Denver et qui gagneraient énormément en fonctionnalité et confort de travail des agents s'ils étaient en partie redéployés vers le 1 rue Parmentier.

Enfin, l'Ordre des avocats de Brest est également intéressé pour l'occupation d'une partie des locaux (300 mètres carrés) ; c'est le sens de la lettre que monsieur le Bâtonnier, Marc Berthelot, vous a récemment adressée.

Aussi, Monsieur le Ministre, nous souhaitons attirer votre attention particulière sur ce dossier. La nouvelle augmentation du budget de la Justice dès cette année 2023, est un signal fort et positif. Une concrétisation de cette orientation budgétaire à Brest serait particulièrement bienvenue.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

La Sénatrice du Finistère

Nadège HAVET

Co-signataires :

Monsieur Didier Le Gac, député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Madame Graziella Melchior, députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription du Finistère

**Nadège HAVET**, Sénatrice du Finistère.

Tél : 02 98 38 50 89 // @ : n.havet@senat.fr // nadegehavet.bzh